

3 journées en présentiel, sur demande en 2024 – nous contacter

PROPOS INTRODUCTIF

Les Structures d'Insertion par l'Activité Économique regroupent : ateliers chantiers d'insertion, associations intermédiaires, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaires et d'insertion.

La formation professionnelle des salariés en insertion constitue un enjeu important pour permettre d'acquérir de nouvelles compétences (dont les compétences de base), pour renforcer des connaissances et des savoirs plus anciens et pour valoriser des expériences acquises mises en veille par des trajectoires de vie difficiles.

Les situations d'illettrisme, d'illectronisme, le manque d'autonomie en compétences de base impactent le

bon déroulement des parcours de formation en situation de travail, en centre de formation et freinent la mobilisation des salariés en insertion vers un parcours de formation.

Pour permettre la mise en œuvre de parcours de formation professionnelle adaptés et favoriser l'adhésion des salariés en insertion à entreprendre un parcours de formation, les professionnels permanents (conseillers en insertion professionnelle, encadrants techniques et organisations) doivent eux-mêmes se professionnaliser pour prendre en compte les spécificités des salariés en insertion qu'ils accompagnent.

PUBLIC

PUBLIC VISE

Permanents en Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE).

PREREQUIS

Le stagiaire s'engage à nous garantir qu'il possède les prérequis demandés. Une vérification des prérequis sera effectuée en amont de la formation :

- Condition d'accès : être en situation d'exercice professionnel en SIAE.
- Pas de prérequis pédagogique.

RECUEIL DES ATTENTES

Un questionnaire en ligne sera envoyé 10 jours avant le début de la formation pour mieux cerner les attentes des stagiaires inscrits.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

NATURE DE LA FORMATION : Action de formation

OBJECTIF DE LA FORMATION

En s'appuyant sur des situations vécues, sur l'expérience des participants : réfléchir, prendre du recul sur les modalités d'accompagnement pour favoriser l'identification, le suivi de salariés en situation d'illettrisme dans les situations professionnelles. A la fin de la formation, les participants seront en capacité d'adapter leurs pratiques professionnelles aux salariés en insertion en situation d'illettrisme.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Clarifier les notions d'illettrisme, de français langue étrangère FLE, d'analphabetisme
- Appréhender la notion de compétences de base et les différents degrés de maîtrise
- Découvrir les outils et dispositifs existants
- Repérer les situations d'illettrisme, identifier les leviers et les freins dans l'accompagnement
- Accompagner le (la) salarié (e) à verbaliser ses besoins, ses attentes
- Expliciter les besoins en termes de compétences professionnelles transversales
- Favoriser une dynamique d'équipe autour de la démarche de repérage et d'accompagnement de salariés en situation d'illettrisme
- Identifier collectivement les moments et les outils déjà existants dans la structure en vue de repérer des situations d'illettrisme



CONTENUS

Jours 1 et 2 :

- Les profils « illettrisme » / « FLE » / « analphabétisme »
- Le cadre de référence des compétences de base de l'ANLCI
- La problématique illettrisme (causes, effets, diversité des situations et des parcours)
- Les statistiques nationales et régionales de l'illettrisme
- Les dispositifs de formation existants et les modalités d'accès des publics cibles
- Les indices de situations d'illettrisme repérables dans les parcours, les attitudes et le discours des personnes
- La posture et les modalités d'action pertinentes pour l'accompagnement des publics en situation d'illettrisme
- La notion de compétence professionnelle transversale et les outils existants (en particulier le Socle de Connaissances

et de Compétences Professionnelles en vue de la certification CléA)

Jour 3 :

- Les outils et moments clés dans l'activité des chargés d'insertion susceptibles de d'être des freins et des leviers dans l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme
- Les techniques pour le repérage des personnes en situation d'illettrisme
- Les techniques et les grilles pour la conduite d'entretiens
- L'adaptation d'outils internes aux structures participantes
- Les cartes de compétences professionnelles transversales spécifiques aux SIAE

METHODOLOGIE : ANIMATION ET EVALUATION

NOM DES FORMATRICES ET LEURS QUALIFICATIONS

Noms et prénoms des intervenantes : **Sandra SEGUIN-NANTAS** et **Aurore BARROT**

Sandra SEGUIN-NANTAS : directrice de l'Association Formation Ingénierie et coordinatrice des centres ressources illettrisme Ain-Loire-Rhône. Elle travaille sur les problématiques d'illettrisme et de maîtrise de la langue depuis 1994 et la problématique de la formation des salariés en insertion depuis 1995.

Ses domaines d'expertise : politiques publiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme (thématiques spécifiques : l'insertion par l'activité économique, les 16/29 ans, l'action culturelle, les gens du voyage), politiques publiques liées à la décentralisation, à la déconcentration des services de l'État, à la politique de la ville, à l'insertion socioprofessionnelle, réformes de la formation professionnelle, sociologie appliquée au développement local, andragogie, médiation pédagogique, éducation cognitive. Elle est titulaire d'un master de sociologie appliquée au développement local et enseigne en DUDILA à l'Université Lyon 2.

Aurore BARROT : formatrice depuis 2009 dans le domaine de l'apprentissage du français : en direction des publics migrants, en alphabétisation, dans la lutte contre l'illettrisme, et dans la formation des salariés intervenants en structures d'insertion par l'activité économique.

Ses domaines d'expertise : questions relatives à l'apprentissage du français par un public migrant (Français Langue d'Intégration & Français Langue Professionnelle), à l'acquisition de la lecture-écriture à l'âge adulte (alphabétisation), au réapprentissage des compétences de base (illettrisme & compétences-clés). Elle est titulaire d'un DESS Langue Française et coopération éducative.

Contact référent pédagogique : sandra.seguin-nantas@afi3.fr / Tel. 06 84 28 63 27

METHODES MOBILISEES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Pédagogie active : alternance d'apports théoriques & législatifs et d'échanges à partir des cas rencontrés dans la pratique professionnelle des participants.
- Les échanges ont pour but de consolider et mutualiser les apports de chacun
- Modalité d'animation : alternance d'activités en groupes et en sous-groupes

Les demi-journées de formation seront dispensées en présentiel.

Les supports de formation : PowerPoint, vidéo, outils collaboratifs



MODALITES D'EVALUATION

- En début de formation, un questionnaire nominatif est remis à chaque participant-e. Il comporte plusieurs questions clés (QCM et questions ouvertes) correspondant aux objectifs de la formation, auxquelles le/la stagiaire devra répondre.
- En fin de formation le/la stagiaire répondra à un questionnaire de fin de formation afin d'évaluer les acquis.

Que la formation ait lieu à distance ou en présentiel, chaque participant-e reçoit à l'issue de la formation une attestation de fin de formation, qui reconnaît sa participation à la formation et le degré d'acquisition des nouvelles connaissances et compétences ; et un certificat de réalisation de la formation au besoin.

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE DE LA FORMATION : 21 heures

CALENDRIER

3 journées en présentiel
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
sur demande en 2024 – nous contacter

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Prendre contact avec AFI au plus tard 2 semaines avant le démarrage souhaité de la formation.

Les inscriptions sont enregistrées [via un bulletin d'inscription en ligne](http://www.sauvegarde01.fr/afi-of), également disponible sur notre site internet : www.sauvegarde01.fr/afi-of. Un devis et un calendrier seront proposés, puis un contrat de formation ou une convention sera établi-e pour chaque salarié ou groupe de salarié-s.

Contact référent administratif : sandra.seguin-nantas@afi3.fr / **Tel. 06 84 28 63 27**

TARIFS

Coût de la formation : 660 euros.

Voir page 23 du catalogue de formation AFI pour connaître les prises en charge possibles.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de toute formation, si les modalités et/ou le lieu de formation nécessitent un aménagement pour tenir compte d'une situation particulière de handicap, nous vous demandons de prendre contact avec notre référente handicap afin d'étudier les possibilités d'adaptation.

Contact référent handicap : **Sandra Seguin-Nantas** : sandra.seguin-nantas@afi3.fr / **Tel. 06 84 28 63 27**

LIEU

AFI
Résidence Fleurie - 1 rue Aristide Briand
01000 Bourg-en-Bresse

Voir page 24 du catalogue de formation AFI pour les modalités d'accès aux locaux.

NB. Il est possible d'organiser cette formation « sur-mesure » dans vos locaux, pour votre équipe, après étude de vos besoins.

